

Gouvernement du Québec La ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique

Québec, le 19 octobre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier Leader parlementaire du gouvernement Cabinet du leader parlementaire du gouvernement Édifice Pamphile-Le May 1^{er} étage, bureau 1.39 1035, rue des Parlementaires Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 10 juin 2015, le député de Granby déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant que le gouvernement prenne plus en considération la situation des parents qui ont à leur charge un ou des enfants handicapés.

Je vous confirme que notre ministère est très conscient des besoins des familles vivant avec une personne handicapée. En effet, le bilan d'implantation des politiques ministérielles en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme qui sera publié incessamment identifie comme une des actions structurantes le besoin d'accroître le soutien aux familles. Cette préoccupation se retrouve également dans le bilan en déficience physique.

D'ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux a confirmé son engagement à réviser le programme de soutien aux familles pour améliorer l'accès, la qualité et l'équité de l'offre de service dans le Plan des engagements gouvernementaux 2015-2019 visant à favoriser la mise en œuvre de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,

Lucie Charlebojs

N/Réf.: 15-MS-04589

Marlebois

Télécopieur : 514 873-7488